

# Bourse d'aide à la création artistique

14 mars  
> 16 mai  
2025

## Règlement

### Objectifs

Soutenir la création contemporaine dans sa diversité et favoriser une rencontre entre celle-ci et le public

- Soutenir l'émergence artistique et accompagner la pratique artistique comme activité économique principale
- Favoriser les projets incluant une dimension de médiation avec le public
- Favoriser des projets exigeants au niveau esthétique, formel ou conceptuel
- Soutenir des processus de recherche cohérents dans le parcours des artistes
- Le jury de sélection sera particulièrement sensible aux artistes en début de parcours.

### Utilisation de la bourse

- Les artistes sont libres dans l'utilisation de la bourse
- Elle peut servir à la recherche ou à la documentation de leur travail artistique
- Sont exclus de l'utilisation les frais de restauration, d'hébergement et de transport
- L'aide ne doit pas couvrir la totalité des frais de production ou de recherche
- La production d'une nouvelle oeuvre n'est pas nécessairement attendue. Il est souhaité que le travail artistique soit montré ou valorisé sous une forme à convenir avec la ville
- Les artistes ne pourront pas en bénéficier deux années consécutives
- Les lauréats de la bourse seront amenés à dialoguer avec la Ville de Vannes pour envisager des actions de médiation.

### Éligibilité

Les conditions d'éligibilité sont les suivantes :

- Personne physique justifiant de son statut d'artiste professionnel : numéro Siret, inscription à la Sécurité sociale des artistes auteurs
- Résider à titre privé ou professionnel à Vannes.

### Dépôt des dossiers

Les dossiers sont à envoyer au plus tard avant le 16 mai 2025 à l'adresse suivante :

[contact.culture@mairie-vannes.fr](mailto:contact.culture@mairie-vannes.fr)

L'objet du courriel doit faire mention de votre nom de famille et de la bourse d'aide à la création.

Les dossiers devront comprendre les pièces suivantes :

- Une note d'intention (5 000 signes maximum) précisant le projet de création ou de recherche, sa dimension et son ambition
- Un portfolio (en PDF) contenant un CV et une vue globale de la démarche et des travaux artistiques (favoriser les liens de transferts téléchargeables).

### Composition du jury

Liste des membres élu(e)s

### Titulaires

Fabien LE GUERNEVÉ  
Nadine PELERIN  
Jean-Jacques PAGE  
Franck POIRIER

Par arrêté du maire

- Trois personnes qualifiées.

